

*Questions orales***LA CONSTITUTION****LA SITUATION DES FEMMES AUTOCHTONES—LA PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE**

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, il y a deux ans, le premier ministre a déclaré que dans un an ou deux tout au plus, le gouvernement mettrait unilatéralement fin à la discrimination dont les Indiennes sont victimes dans la loi sur les Indiens, mais il n'a même pas consulté les chefs indiens ni les dirigeantes des associations de femmes indiennes pour savoir quel était le meilleur moyen d'y arriver. De toute évidence, les Indiennes ne pourront pas exprimer leur opinion sur cette question.

Le premier ministre invitera-t-il des représentantes de l'Association des femmes autochtones du Canada à assister à la conférence constitutionnelle qui se tiendra prochainement, pour éviter d'oublier les problèmes uniques des femmes indiennes lorsqu'on abordera les questions constitutionnelles qui auront une incidence sur les autochtones du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai déjà signalé que le choix des participants à la conférence constitutionnelle sera établi en collaboration avec les premiers ministres des provinces. Je compte au moins inviter les principaux représentants des trois groupes d'autochtones, soit les Inuits, les Indiens et les Métis. Je verrai toutefois si les provinces ou si les associations d'autochtones ont d'autres représentants à proposer.

ON DEMANDE QUE LES FEMMES AUTOCHTONES SOIENT REPRÉSENTÉES

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre. Dans la recherche d'une solution à leurs propres préoccupations, il se pourrait que les trois groupes qui ont déjà été invités passent sous silence les problèmes particuliers des Indiennes du Canada. Il existe une quatrième association autochtone nationale, l'Association des femmes autochtones du Canada, que le premier ministre pourrait inviter à déléguer des représentantes à la conférence constitutionnelle, en leur offrant une subvention à cet effet.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je dois dire que je ne suis pas d'accord avec le postulat du député. Ainsi, d'après lui, les associations nationales qui représentent les Indiens du Canada ne seraient pas représentatives de la moitié de la population indienne. C'est faire injure à ces organismes représentatifs. Le député a peut-être des reproches personnels à leur faire mais je considère, quant à moi, que les porte-parole officiels des autochtones s'expriment au nom de toute la population autochtone.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**L'AFFAIRE DONALD MARSHALL**

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et découle de mon intérêt pour l'affaire Donald Marshall. Ce dernier a été reconnu coupable de meurtre il y a onze ans et sa condamnation est maintenant remise en cause. Le ministre est-il aujourd'hui en mesure de dire s'il a décidé de la suite à donner à cette affaire?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je voudrais informer le député et la Chambre que, aux termes du paragraphe 617b) du Code criminel, j'ai renvoyé la question à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse pour qu'elle rende une décision sur cette affaire à la lumière des faits nouveaux qui ont été révélés.

M. Lawrence: Pourquoi ne l'avez-vous pas dit hier?

* * *

L'ÉCONOMIE**LA PRODUCTION INDUSTRIELLE—ON DEMANDE DE NOUVEAUX STIMULANTS FISCAUX**

L'hon. George Hees (Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le ministre d'État au Développement économique a récemment déclaré à Victoria:

Nous allons cesser de subventionner les industries établies de longue date qui n'arriveront jamais à devenir concurrentielles avant un certain nombre d'années comme le textile, le vêtement, la chaussure et un certain nombre d'autres secteurs.

Et il a ajouté:

Nous n'allons pas transformer toutes nos ressources naturelles en produits finis. D'abord, nous n'avons pas la main-d'œuvre voulue.

Le premier ministre ne croit-il pas qu'avec un million et quart de chômeurs nous avons de toute évidence la main-d'œuvre voulue pour transformer une plus grande partie de nos ressources naturelles en produits finis? Le gouvernement songe-t-il à instaurer des stimulants fiscaux généreux pour favoriser la fabrication de produits nouveaux et supplémentaires afin d'inciter les entreprises canadiennes à élargir leur production et à donner ainsi de l'emploi à nos nombreux chômeurs.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a posé deux questions. Pour ce qui est de la première, vu la façon dont il l'a formulée, je conviens que nous avons la main-d'œuvre nécessaire. Pour ce qui est de la deuxième, si j'ai bien compris, il nous suggère comment orienter notre politique fiscale et je tiens à l'assurer que nous allons en prendre bonne note.